



Fédération
culturelle
canadienne-
française

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral

Déposé en février 2021 au Comité
permanent des finances de la Chambre des
communes

Liste des recommandations

Recommandation 1

Que le gouvernement prolonge les programmes de soutien du revenu (PCRE, SSUC et SUCL) jusqu'à trois mois suivant la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements afin de permettre une reprise et une relance viables pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Recommandation 2

Que le gouvernement mette en place des programmes de microfinancement administrés par la FCCF afin de rejoindre les membres de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne qui ont des besoins criants et ponctuels en lien avec leurs opérations, les équipements et autres pressions découlant de la crise sanitaire.

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 5 millions de dollars par année durant trois ans, soit au total 15 millions de dollars, couvrant à la fois un fonds annuel de projets de 2 millions de dollars par année, ainsi qu'un fonds additionnel de 3 millions de dollars par année permettant le déploiement de cinquante agents numériques en régions, auprès des organismes culturels et artistiques des communautés francophones en situation minoritaire. Il est ici question de la mise sur pied d'un laboratoire d'accompagnement visant à accélérer le virage numérique dans notre secteur en temps de pandémie et pour le long terme.

Préambule

Dans un contexte marqué par une crise sans précédent, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés systémiques du milieu des arts et de la culture, le privant de public et de ressources. Alors que tous s'attendaient à ce que la pandémie s'estompe dès les débuts de 2021, la réalité est toute autre. Nous devons envisager la poursuite de mesures sanitaires draconiennes au moins jusqu'à la fin de l'automne 2021. Cela ne fait qu'exacerber l'isolement de la scène artistique et culturelle qui est encore plus aigu pour les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) au Canada. Les effets sont potentiellement désastreux considérant que les arts et la culture sont consubstantiels à l'identité et la vitalité de la francophonie canadienne et acadienne au pays.

L'effritement du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne revêt un double enjeu de viabilité : celle des organisations du secteur, mais également celle d'une communauté qui vit sa culture en français. L'arrêt des activités offertes par notre milieu condamnerait la vie culturelle en français des CFSM.

La résilience des artistes et la volonté des organismes et des travailleurs culturels de continuer à créer et à s'ingénier sur le plan de l'offre culturelle, en plus de faire face aux effets collatéraux de la crise, nourrissent la réflexion de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et de son réseau. Bien que le contexte actuel teinte les recommandations que nous avançons dans ce court mémoire, nous avons non seulement l'ambition de prédisposer une reprise efficace de notre milieu, mais nos propositions s'inscrivent dans une vision structurante bénéfique aussi à moyen et long terme.

La réforme annoncée par le gouvernement canadien le 19 février 2021 visant à moderniser la Loi sur les langues officielles consacre le secteur des arts et de la culture comme secteur clé en appui à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire au pays. Les recommandations de la FCCF sont conformes à l'intention politique qui entend favoriser le développement du plein potentiel du secteur pour nos communautés.

Le président de la Fédération, Martin Théberge, souhaite comparaître devant le comité lors des consultations prévues ce printemps en préparation du prochain budget fédéral.

La FCCF est la voix politique des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Son réseau rassemble treize organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans onze provinces et territoires du Canada, sept organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson et la musique, les arts visuels et médiatiques, un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène et une alliance de radios communautaires. Nous rappelons que le secteur des arts et de la culture en francophonie acadienne, sans compter le Québec, emploie plus de 26 000 personnes et génère plus d'un 1,16 milliard de dollars annuellement ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

Recommandation 1

Que le gouvernement prolonge les programmes de soutien du revenu (PCRE, SSUC et SUCL) jusqu'à trois mois suivant la levée complète des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements afin de permettre une reprise et une relance viables pour l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne.

Justification

Le prolongement des programmes de soutien du revenu (PCRE, SSUC et SUCL) pour une période de trois mois après la levée des restrictions gouvernementales en matière de rassemblements, désormais envisagée à la fin de l'automne 2021, fournira la capacité au milieu de préparer sa relance et sa reprise des activités artistiques et culturelles. Ce n'est que graduellement que les effets catastrophiques de la pandémie s'estomperont. En effet, le secteur des arts, du spectacle et des loisirs demeure le plus éloigné de ses niveaux observés avant la pandémie, tant pour l'emploi que pour le nombre d'heures effectivement travaillées¹.

Il faudra prolonger les mesures d'urgence annoncées à l'intention des individus, des organismes et des entreprises œuvrant au sein du secteur artistique et culturel au-delà de la fin septembre, puisque tous les scénarios de gestion de la pandémie COVID-19 démontrent que des restrictions sanitaires continueront d'être en vigueur et toucheront durement nos milieux, particulièrement ceux des arts vivants et des festivals. En effet, les travailleurs culturels s'attendent à ce que la reprise s'étire et ils prévoient une période de récupération du niveau de leurs activités prépandémie de 18 mois. Un peu plus du tiers d'entre eux (35 %) sont incertains quant à leur avenir dans le secteur culturel.²

Le fait de prolonger les mesures de soutien aura pour effet de maintenir l'expertise en place afin que certaines étapes de la création puissent suivre leur cours, que d'autres façons de faire puissent être développées et que l'offre puisse à nouveau satisfaire la demande dans des formules réalistes, variées et renouvelées.

Coût estimé

Le coût estimé par le gouvernement pour dispenser cette aide sur une période de trois mois s'élève à environ 2 milliards de dollars pour notre secteur.

Bénéficiaires

Les artistes et les travailleurs culturels et, à plus large échelle, la population canadienne active aux revenus touchés par la pandémie.

Impacts

D'une part, multiplier et élargir l'offre des activités culturelles et artistiques dans les CFSM, soutenir le plein continuum de la création artistique au Canada, depuis la création jusqu'à la diffusion, accroître l'accès des communautés locales à la culture et faire rayonner l'identité canadienne ici et ailleurs dans le monde. D'autre part, contribuer à la relance économique en permettant aux individus bénéficiaires de restructurer leurs ressources financières et humaines afin de permettre une reprise graduelle et viable de leurs activités.

¹ <https://capacoa.ca/fr/recherche/statistiques-sur-les-impacts-de-la-covid-19/>

² <https://capacoa.ca/fr/recherche/statistiques-sur-les-impacts-de-la-covid-19/>

Recommandation 2

Que le gouvernement mette en place des programmes de microfinancement administrés par la FCCF afin de rejoindre les membres de l'écosystème artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne qui ont des besoins criants et ponctuels en lien avec leurs opérations, les équipements et autres pressions découlant de la crise sanitaire.

Justification

Bien que le financement des phases 1 et 2 du financement d'urgence de 500 millions de dollars de Patrimoine canadien ait permis de stabiliser la situation pour une partie de nos membres artistiques et culturels, plusieurs organismes de notre écosystème n'ont malheureusement pas reçu de financement d'urgence. Le manque d'accès à des ressources financières dites de 'stabilisation' affecte la capacité du milieu de conserver ses équipes et les capacités en place afin de redémarrer leurs activités lors de la reprise.

Or, l'érosion du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne revêt un double enjeu, celui de la viabilité des organisations du secteur, mais également celui de la viabilité d'une communauté de vivre sa culture en français. Dans plusieurs communautés, les activités culturelles et communautaires sont portées par quelques organisations seulement. Leur programmation et leurs actions sont au cœur de la vie culturelle communautaire en français sur le territoire.

Il est critique de pouvoir offrir un soutien au financement opérationnel de ces joueurs culturels essentiels. L'annonce du gouvernement du 19 février 2021 au sujet de la réforme visant à moderniser la Loi sur les langues officielles nous interpelle en ce sens. Celui-ci s'engage à prendre des mesures fortes afin de renforcer la langue et la culture françaises au pays, en plus d'accroître son rayonnement. Il est critique d'assurer dès maintenant que des ressources soient allouées aux acteurs de nos milieux. Ainsi, la FCCF considère qu'un programme de microfinancement serait une mesure tout indiquée pour contribuer à solutionner ces enjeux. Notre organisme a déjà fait ses preuves et démontré sa capacité à ce sujet, avec la conduite à succès du programme de microfinancement [PassepART](#). Nous agissons comme chef de file auprès de l'écosystème artistique et culturel pour lui offrir une aide directe/centralisée, en plus d'assurer une reddition de comptes efficace sur les impacts de ces ressources.

Coût estimé

1,5 million de dollars.

Bénéficiaires

Les organismes et entreprises artistiques et culturelles de la francophonie canadienne en milieu minoritaire.

Impacts

Permettre à l'ensemble des organisations de l'écosystème artistique et culturel de la francophonie canadienne en milieu minoritaire d'avoir accès aux fonds nécessaires pour assurer leur survie, continuer à créer et à agir, en plus de préparer la relance de leurs activités.

Recommandation 3

Que le gouvernement investisse 5 millions de dollars par année durant trois ans, soit au total 15 millions de dollars, couvrant à la fois un fonds annuel de projets de 2 millions de dollars par année, ainsi qu'un fonds additionnel de 3 millions de dollars par année permettant le déploiement de cinquante agents numériques en régions, auprès des organismes culturels et artistiques des communautés francophones en situation minoritaire. Il est ici question de la mise sur pied d'un laboratoire d'accompagnement visant à accélérer le virage numérique dans notre secteur en temps de pandémie et pour le long terme.

Justification

La pandémie de la COVID-19 a provoqué une profonde accélération du basculement numérique des pratiques culturelles. Nos artistes et organismes ne sont pas encore suffisamment outillés et accompagnés pour répondre à cette nouvelle configuration en grande partie irréversible du marché. [L'Enquête nationale sur les répercussions dans le secteur culturel \(ENRSC\)](#) a permis d'interroger plus de 778 organismes artistiques et culturels à travers le Canada. Plus d'un organisme sur deux a mentionné, d'une part, ne pas être en mesure à l'heure actuelle d'effectuer une transition numérique complète, et d'autre part, ne pas posséder le matériel technologique nécessaire pour assurer ladite transition.

L'expérience du Québec à ce sujet, entreprise depuis plusieurs années, notamment dans le cadre du Plan culturel numérique, a généré une transformation profonde de son écosystème. Les échos obtenus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec suivant les trois premières années de la mise en œuvre du déploiement des agents de développement numérique dénotent un succès et une progression dans la transition numérique du secteur des arts et de la culture dans la province.

Tous ces facteurs rendent indispensable une action décisive et stratégique du gouvernement fédéral dans le domaine du numérique, en particulier pour le secteur culturel durement éprouvé en temps de pandémie et incluant l'écosystème des communautés francophones en situation minoritaire que nous représentons.

Le laboratoire d'expertise numérique et le réseau d'agents de développement numérique et de découvrabilité territoriale auraient pour objectif de :

1. Répondre aux besoins des artistes et organismes dans le domaine du numérique et de la découvrabilité : diagnostic, information et veille, formation et développement/reconnaissance de compétences, mutualisation d'outils et de données, développement et engagement des publics.
2. Accompagner les artistes et les professionnels du secteur dans la nouvelle réalité économique des arts et de la culture : amélioration de leur visibilité et découvrabilité numérique, adoption des nouveaux modèles d'affaires, pérennisation des emplois existants et transition vers les nouveaux emplois d'avenir.

Coût estimé

Cinq millions de dollars par année durant trois ans, soit au total 15 millions de dollars, couvrant à la fois un fonds annuel de projets de 2 millions de dollars par année, ainsi qu'un fonds additionnel de 3 millions de dollars par année.

Bénéficiaires

Les organismes, entreprises, artistes et travailleurs culturels œuvrant en arts et culture dans les communautés francophones en situation minoritaire au service des citoyennes et des citoyens qu'ils desservent dans leurs milieux partout au pays.

Impacts

Cette mesure permettra d'accélérer la transformation numérique au sein des organisations du secteur des arts, de la culture et du patrimoine, d'accompagner les artistes et créateurs dans leur déploiement numérique, de créer de nouveaux emplois innovants en région, et d'offrir des ressources visant à stimuler l'offre culturelle et la mise en œuvre de projets innovants, collaboratifs, rassembleurs et porteurs d'effets structurants dans les communautés.